



Initiation à la comptabilité et à la gestion de l'exploitation agricole ou équine

Vous êtes exploitant agricole, ou futur exploitant agricole. **Vous êtes** salarié agricole, aide familial, conjoint collaborateur, associé d'exploitation ...

Vous souhaitez vous former à la comptabilité et à la gestion de l'exploitation

Vous voulez que vos contraintes soient prises en compte:
 La durée de votre formation sera adaptée à vos besoins, à votre rythme, et à vos objectifs (21 à 70 heures).
 Le calendrier de votre formation sera défini avec vous en fonction de vos disponibilités ;

CETTE FORMATION EST INDIVIDUALISEE, ELLE EST POUR VOUS!

Elle peut être financée par VIVEA



Organisée en deux modules, un « module comptabilité » et « un module gestion », cette formation est adaptée à votre production : production bovins lait, productions équine, production maraîchage biologique.

Moyens pédagogiques :

Les contenus de cette formation et le guide parcours sont accessible sur notre Plateforme Internet FORMAGRI. L'essentiel de la formation peut être imprimé et gardé dans un classeur.

La formation comprend le cours, les cahiers de travail et leurs corrigés.

Des exercices complémentaires sur plate-forme de formation peuvent vous être proposés.

Si nécessaire, cette formation peut faire l'objet d'une évaluation terminale.

Lieu et accompagnement:

Selon votre situation, la formation se déroulera au CFPPA de Coutances ou dans un Centre Local de Proximité plus proche de votre domicile (Autres CFPPA, ...).

La formation se déroule en auto-formation, dans le Centre de Ressources du centre de formation ou vous disposez de l'assistance d'un tuteur chargé du suivi de votre parcours et de l'accompagnement d'un formateur-référent qui vous aidera sur les points incompris ou vous apportera les compléments d'information nécessaires

Dates :

Ces modules, se réalisent tout au long de l'année : vous pouvez choisir la durée de votre stage en fonction de vos besoins (21 à 70 heures) et vos dates de stage librement avec le coordonnateur de la formation.

Le module COMPTABILITE

Objectifs :

Etre capable de procéder à l'enregistrement des opérations d'achats et de ventes relatives aux activités de production

Etre capable de procéder à l'enregistrement des opérations comptables relatives aux investissements

Etre capable de procéder aux opérations de clôture de l'exercice comptable

Etre capable de procéder à l'édition du bilan et du compte de résultat de l'exploitation

Le module GESTION

Objectifs :

Etre capable de réaliser une analyse des résultats technico-économiques de son exploitation

Etre capable de réaliser une analyse de la situation financière de son exploitation

Etre capable de réaliser une prévision de trésorerie

formagri

